

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET  
DES VALLEES DU HAUT-BEARN  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

---

**SÉANCE DU 15 JUIN 2017**

---

Étaient Présents, 53 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Michel CONTOU-CARRERE	à	Evelyne BALLIHAUT
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MÉDARD
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Auréli GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jean GASTOU	à	Jean CASABONNE
	Jacques CAZAURANG	à	Michel NOUSSITOU
	Valérie SARTOLOU	à	Maylis DEL PIANTA

Suppléants : Gérard DARSONVILLE      suppléant de Henri BELLEGARDE  
Marthe CLOT                      suppléante de Jean LASSALLE  
Muriel BIOT                        suppléante de Pierre ARTIGUET

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE (excusé)

**REÇU**

le 22 JUIN 2017

**RAPPORT N° 170615-27-CUL-**

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>T</sup>E MARIE

**VILLA DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC EDF**

Mme MEDARD indique que la CCPO a ouvert la « Villa du Pays d'Art et d'Histoire - Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine des Pyrénées béarnaises » en juin 2015. Presque en parallèle, EDF Hydraulique Adour et Gaves a inauguré (octobre 2015) un espace d'information, au cœur de la ville d'Oloron Ste-Marie, qui présente de façon pédagogique, grâce à un circuit de visite, les principes de l'hydroélectricité et l'évolution des technologies.

Pour planifier et organiser l'animation de l'espace d'information EDF Oloron et pour accompagner les visiteurs, la présence d'un « chargé de visite-guide » est nécessaire.

Afin de poursuivre la synergie entre les deux lieux - espace d'information EDF Oloron et Villa du Pays d'Art et d'Histoire, EDF Hydraulique Adour et Gaves propose de renouveler le partenariat qui vise à confier l'animation du circuit à la Communauté de Communes, via une convention.

Au travers de ce partenariat, EDF et la CCPOVHB réaffirment leur volonté de travailler ensemble au service du développement durable des territoires, en favorisant la réalisation d'actions au plan local.

La CCPOVHB s'engage à :

- Mettre à disposition un chargé de visite suivant les horaires et indications ci-dessous :
  - Tous les mercredis de janvier à fin juin et de septembre à fin décembre : ouverture de l'espace de 10h à 12h30 et de 14h à 18h avec animatrice sur place.
  - Répondre aux demandes de visites de l'espace d'information pour l'année 2017 par prise de rendez-vous à ce numéro : 05 64 19 00 10 du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h de janvier à fin juin et de septembre à fin décembre.
- Assurer l'animation de l'espace, en répondant à toutes les demandes des visiteurs compatibles avec les horaires définis.
- Développer la réalisation de visites en commun avec les scolaires et les visites de la Villa du Pays d'Art et d'Histoire.
- Assurer l'ouverture et l'animation du site à l'occasion des événements suivants :
  - Journée « Accessible à tous » dans le cadre des Journées du Handicap (18 mars)
  - Journées Européennes du Patrimoine sur le thème « Jeunesse »
  - Journée de l'industrie Electrique.

En contrepartie des prestations énoncées ci-dessus, E.D.F s'engage à régler la somme de six mille cinq cents euros (6 500,00 €) TTC, destinée à financer une partie du poste du « chargé de visite-guide ».

REÇU

le 22 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE  
Oloron Ste-Marie

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer une convention de partenariat avec EDF pour l'animation de son Espace d'information,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17

Le Président

Daniel LACRAMPE



REÇU

le 22 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE